

Communiqué - Annexe

Responsabilités des trois services		
Policiers Service de police de la Ville de Montréal	Agents Montréal Élite Sécurité	Patrouilleurs Sécurité publique d'Outremont

Qui fait quoi?

Circulation / stationnement

Application du stationnement
Application des règles de la circulation
Suivi des véhicules remorqués ou
déplacés sur le territoire d'Outremont

SPVM

M.E.S.

SPO

oui

oui

non

oui

non

non

oui

non

non

Protection / surveillance

Patrouille et surveillance (lieux publics)
Pouvoir d'arrestation
Réponse aux appels - criminalité
Réponse aux appels - plainte voisinage
Application des règlements municipaux
Contrôle animalier

SPVM

M.E.S.

SPO

oui

non

oui

oui

non

oui*

oui

non

non

oui

non

oui

oui

non

oui

non

non

oui

* Les membres de la SPO ont des pouvoirs limités d'arrestation et d'identification liés à l'application de règlements municipaux en vertu du Code de procédure pénale, mais ne disposent pas des mêmes pouvoirs ni du statut d'agent de la paix.

Quel numéro composer?

Nature de l'appel	SPVM	M.E.S.	SPO
Urgence / appel de nature criminelle	9-1-1	non	non
Appel pour de l'aide non-urgente	514 280-2222		514 495-6241
Appel pour des renseignements ou pour le suivi des véhicules remorqués	3-1-1		non